

Bruxelles, le 18 janvier 2021

## Vivian Lausier prend la Présidence de la Fédération des Entrepreneurs Généraux de la Construction (FEGC)



***Monsieur Vivian Lausier (Administrateur délégué de l'Entreprise Générale Hons) a été élu Président de la Fédération des Entrepreneurs Généraux de la Construction (FEGC).***

***Le nouveau Président a d'emblée souligné sa volonté de s'atteler rapidement aux conséquences de la crise du Coronavirus. Il a ainsi appelé les différents gouvernements aux niveaux fédéral et régionaux à doublé le plan de relance européen par un sursaut rapide en termes de digitalisation des charges administratives qui entravent trop souvent la dynamique entrepreneuriale.***

***Il a enfin salué la mémoire de son prédécesseur, feu Président Frank Goes, mort dans des circonstances tragiques.***

A l'occasion de son Comité Fédéral (Assemblée générale), Monsieur Vivian Lausier a été élu à la Présidence de la [Fédération des Entrepreneurs Généraux de la Construction](https://www.fegc.be) (FEGC) pour un mandat de trois ans. Vivian Lausier, juriste de formation, a repris l'[Entreprise Générale Hons](https://www.fegc.be) il y a dix ans. L'entreprise générale de construction Hons est spécialisée dans la rénovation de bâtiments résidentiels et non résidentiels, leur restauration mais également dans la construction neuve.

Lors de son discours d'investiture, Vivian Lausier s'est voulu rassurant : « Cette crise peut s'avérer une opportunité majeure pour le secteur de la Construction. L'entretien et le redéploiement de nos infrastructures ou encore le renouvellement énergétique de centaines de milliers de logements, annoncés opportunément par un plan européen ambitieux, peuvent s'avérer les fers de lance de la relance. Les moyens tant privés que publics sont là. Encore faut-il qu'on laisse agir le secteur de la Construction. »

« L'entrepreneur est en effet aujourd'hui continuellement confronté à des lourdeurs administratives qui anesthésient son dynamisme. La digitalisation des services de l'Etat est une opportunité qui ne se représentera pas : dépôts des statuts au Moniteur, journal des travaux, règlement de travail, plan de prévention, registre « Corona » des travailleurs étrangers, ... nous sommes en permanence assaillis

de demandes de l'Administration, de procédures, de formulaires et documents papiers. Supprimons ces entraves ! Accélérons les procédures de traitement électronique des permis d'urbanisme et des marchés publics ... Notre monde a besoin d'un coup d'accélérateur numérique immédiat. »

Pour rappel, la Belgique compte quelque 200.000 immeubles, comprenant un peu plus d'1,4 millions d'appartements. Les deux tiers de ces immeubles (env. 130.000) datent d'avant 1981, et ont donc presque 40 ans. En d'autres termes, les immeubles à appartements sont relativement anciens, et construits avec des matériaux et techniques entre-temps dépassés. Ils n'obtiennent que des résultats médiocres en termes de prestations énergétiques – souvent au désavantage des locataires.

Certains immeubles à appartements doivent ainsi être rénovés d'urgence. Rien qu'en Flandre on estime que 37 % des logements sont de qualité insuffisante – dont 13 % souffrent de problèmes structurels sérieux (stabilité, humidité, aération) et de problèmes en matière de confort de base (simple vitrage, sanitaires insuffisants, manque d'isolation).

La Wallonie doit quant à elle faire face à un bâti qui est majoritairement d'avant-guerre, dont une grande partie en Hainaut et en Province de Liège devra être démolie. Et Vivian Lausier de conclure : « La récente baisse de TVA annoncée au niveau fédéral ne pourra voir pleinement ses effets économiques bénéfiques appliqués que si nous retrouvons nos manches tous ensemble, pouvoirs publics et secteur privé. Devenons les partenaires de notre futur ! »

La Fédération des Entrepreneurs Généraux de la Construction (FEGC), société royale fondée en 1881, regroupe 17 associations locales et rassemble plus de 5 000 entreprises générales réparties sur l'ensemble du pays, de la plus petite entreprise unipersonnelle au groupe de génie civil international. Les entrepreneurs généraux, et plus largement la Construction, contribuent ainsi annuellement à quelques 16 Milliards d'euros dans la PIB belge pour plus de 210 000 travailleurs dont 123 000 uniquement dans le gros œuvre, le génie civil et les autres activités spécialisées.